



CERTIFICAT QUALIBAT 2016

L'entité identifiée ci-dessous a été évaluée dans les conditions fixées par la norme NF X46-011 en vigueur et jugée conforme aux exigences de la norme NF X45-010 en vigueur.
En conséquence de quoi il lui est délivré le présent certificat, établi conformément aux dispositions de la norme ISO/CEI/17065.



ACCREDITATION N°5-0545
LISTE DES SITES
ET PORTEE DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

Numéro AM479
validité du 11/02/2016
au 10/02/2017

Situation administrative et juridique

Date de création : 30/03/2007

Forme juridique : SARLU

Capital : 150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAMBRAI

Etablissement : Principal

Numéro Siret : 495 095 424 00042

Code NACE : 4311Z

Numéro caisse de congés payés : 50874D

Assurance Responsabilité travaux :

SMABTP 576733 Q 4820000

Assurance Responsabilité civile et environnementale :

SMABTP 576733Q4820000

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2015

Dénomination sociale : GABET DEMOLITION DESAMIANTAGE

LIEU DIT SOLETTE
PARC ACTIPOLE DE L A2
59268 SANCOURT

Téléphone : 03 27 83 50 31

Fax : 03 27 81 20 98

Portable : 06 89 45 94 05

Responsabilité légale : GABET CHRISTOPHE GÉRANT

Responsable Technique : PORTIER CELINE

Site internet : www.gabet-demolition-desamiantage.com

E-mail : gabet.gdd@orange.fr

Classification

	Effectif moyen	Tranche de classification	Chiffre d'affaires H.T.	Tranche de classification
Globale	29	EFF3	4 217 061	CA6
Dans l'activité	22	EFF3	3 204 966	CA6

Certification 1552 Traitement de l'amiante

Ces secteurs d'activité sont donnés à titre d'information, sur déclaration de l'entreprise titulaire du présent certificat, suivant la liste établie en Annexe C de la norme NF X 46-011.

Code / étape*	Secteur d'activité	Date d'attribution(*)	Date d'échéance
1552 PROB	Ouvrages extérieurs de bâtiment Ouvrages intérieurs de bâtiment Installations industrielles	01/01/2016	10/02/2017
* Abréviations PRE : pré-certification ; PROB : certification probatoire		(*) ou du plus récent renouvellement	

L'entité identifiée ci-dessus a été évaluée dans les conditions fixées par la norme NF X46-011 en vigueur et jugée conforme aux exigences de la norme NF X46-010 version 2012 : "Travaux de traitement de l'amiante - Référentiel technique pour la certification des entreprises", promulguées par l'arrêté interministériel du 14 décembre 2012. En conséquence de quoi il lui est délivré le présent certificat, établi conformément aux dispositions de la norme ISO/CEI/17065.

Le Président de la commission

Richard THOMAS

Le Président de Qualibat

Alain MAUGARD